

**Association des parents d'élèves
de l'école maternelle des Cendriers**

N°SIRET : 800 329 120 00011

20, rue des Cendriers

75 020 PARIS

Email : apecendriers@gmail.com

Tél : 06.11.89.67.41 (M.Deniz Boy, Président)

Paris, le 11 juillet 2014

Mme Frédérique Calandra
Maire du XX^{ème} arrondissement de Paris

Objet : Installation d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite à l'école maternelle des Cendriers.

Madame la Maire,

Le projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées a été définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 26 juin 2014. Il nous rappelle l'urgence de la situation de nos concitoyens en difficulté d'usage de nos services publics du quotidien. Il interpelle notre conscience et nous oblige à œuvrer au quotidien et au plus vite pour que cessent ces inégalités de traitement.

Après en avoir alerté M. Alexandre Le Bars, votre adjoint chargé des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs au cours de notre entretien du 3 juillet dernier en mairie, nous vous saisissons officiellement d'une situation inacceptable à l'école maternelle des Cendriers.

Depuis un an maintenant, un parent d'élève en mobilité réduite utilisant un fauteuil roulant électrique est contraint d'abandonner tous les jours sa fille sur le pas de la porte de l'école. Pas une seule fois il ne lui a été possible d'accompagner son enfant jusque dans la classe, ce que prévoit le règlement de l'école aux autres parents. Nous avons franchi une étape supplémentaire dans l'inacceptable le jour de la fête d'école le 20 juin dernier. Malgré la volonté de 4 personnes pour l'aider à franchir l'obstacle de la marche à l'entrée de l'école, il ne lui a pas été possible d'assister au spectacle de fin d'année et d'y voir son enfant prendre part à la chorale. Il a été contraint d'attendre et d'écouter depuis la rue !

Nous vous demandons en urgence l'équipement d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, de sorte que la prochaine rentrée scolaire de cette élève et de son papa soit en tout point identique à celles des autres enfants et parents : qu'ils puissent partager les joies d'une rentrée comme tout le monde et non pas faire de ce moment un nouveau marqueur de l'inégalité d'accès aux équipements et services.

Comme vous pouvez le voir en annexe, nous nous sommes rapprochés de l'Association des Paralysés de France (APF) et de sa délégation départementale afin d'être aidés pour la résolution, y compris technique, de notre problème.

Mme le Maire, nos échanges constructifs ces derniers mois font que nous nous connaissons mieux chaque jour. Et ce faisant, nous vous savons pleinement convaincue de l'urgence d'agir sur ces sujets. Dans l'attente d'une réponse de votre part sur la solution technique proposée par vos services et son calendrier de réalisation, nous vous adressons l'expression de nos respectueuses salutations.

Au nom des parents d'élèves, l'association de parents d'élèves de l'école maternelle des Cendriers,
Le Président, M. Deniz Boy

Copies :

-Délégation départementale de l'Association des Paralysés de France (APF)

-Mme Lamia EL AARAJE, Adjointe à la Mairie du XX^{ème} en charge de la santé, du handicap et de la santé mentale

-M. Alexandre LE BARS, Adjoint à la Mairie du XX^{ème} chargé des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs.